

Réseau Billital Marobé
Réseau des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs de l'Afrique



Récépissé N° 2004 215/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC

Adresse : BP : 10648 Niamey – NIGER Tél. : + 227 20 74 11 99 Fax : +227 20 74 11 93

E-mail: billital@intnet.ne

Site Web: [http:// www.maroobe.org](http://www.maroobe.org)

**POINT DE VUE DU RESEAU BILLITAL MAROOBE SUR
LA CAMPAGNE PASTORALE 2013/2014 EN AFRIQUE DE L'OUEST**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

1. INTRODUCTION

La situation d'insécurité chronique qui prévaut dans les espaces septentrionaux de trois pays sahéliens (Burkina Faso, Mali et Niger) a conduit le RBM et ses Antennes nationales à mettre en place un dispositif de veille informative, en vue de permettre aux communautés pastorales autochtones de mieux faire face aux difficultés découlant de l'intensification des aléas climatiques, économiques et politiques.

L'objectif assigné au dispositif d'observation et de veille est de contribuer à impulser une dynamique de paix et de cohabitation pacifique entre les populations locales, les transhumants et les réfugiés, à travers une approche transfrontalière basée sur la concertation. L'intervention du dispositif s'articule autour de trois registres d'actions complémentaires :

- le suivi de la dynamique des ressources pastorales et la circulation de l'information dans la zone transfrontalière ;
- la diffusion des informations majeures, en lien avec le conflit dans les régions du Nord Mali et ses répercussions sur les conditions de vie des familles d'éleveurs, ainsi que sur l'activité pastorale ;
- l'identification des éléments permettant de développer des stratégies opérationnelles d'accès aux ressources pastorales dans la zone transfrontalière.

Le présent rapport qui porte sur la campagne pastorale 2013/2014 récapitule les éléments saillants des bulletins mensuels qui ont été élaborés par la Coordination technique régionale du RBM, sur la base des informations collectées par les points focaux de trois organisations membres des Antennes nationales du RBM (Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger, Conseil Régional des Unions du Sahel et TASSAGHT). Les Antennes du Bénin, de la Mauritanie et du Sénégal ont fourni des éléments d'informations complémentaires sur le déroulement de la campagne pastorale dans leurs pays respectifs; ce qui a permis d'étendre la zone géographique couverte par le dispositif de suivi.

Les informations collectées ont porté principalement sur :

- a) la configuration et le bilan de la campagne pastorale 2013/2014 ;
- b) la situation des populations réfugiées ;
- c) les événements critiques ;
- d) les messages et propositions du RBM.

2. UNE CONFIGURATION CONTRASTÉE DE LA CAMPAGNE PASTORALE

En ce qui concerne la dynamique des ressources pastorales, plusieurs dysfonctionnements ont été constatés au cours de l'hivernage écoulée dans quatre pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal) : (i) l'irrégularité spatio-temporelle des précipitations ; (ii) l'enregistrement de séquences sèches atteignant plus de vingt jours ; et (iii) la fin précoce de la saison des pluies. Cette situation est à l'origine d'un déficit quasi généralisé de la production fourragère d'une part et, de la faiblesse des volumes d'eau de surface disponible d'autre part. Dans le cas spécifique du Sénégal, les constats effectués dans la zone pastorale située au Nord du pays mettent l'accent sur la faiblesse de la pluviosité (environ 190 mm, contre une moyenne de 300 à 350 mm au cours des années précédentes) et la réduction drastique de la fréquence des précipitations (entre trois et cinq événements pluviométriques dans l'ensemble du Ferlo).

En revanche, les informations recueillies au Bénin et en Mauritanie montrent que l'hivernage a été moins mauvais dans ces deux pays. En Mauritanie, les pluies se sont installées à partir de la troisième décennie du mois de mai dans les wilayas du Hodh El Charghi, du Hodh El Gharbi et du Guidimakha. Toutefois, ces précipitations sont restées localisées et faibles jusqu'en début juillet. Par la suite, la situation s'est nettement améliorée. La quasi totalité des wilayas du pays ont bénéficié de précipitations relativement abondantes et bien réparties. *"La première décennie du mois d'août a été marquée par l'enregistrement d'importantes activités pluvio-orageuses (...). Cette situation s'est poursuivie durant le mois de septembre et les deux premières décennies du mois d'octobre, avec*

parfois l'enregistrement de cumuls dépassant 100 mm¹". Au Bénin également, l'hivernage a été caractérisé par des conditions pluviométriques relativement satisfaisantes du point de vue de la répartition spatio-temporelle des précipitations. "Les cumuls enregistrés sont supérieurs à ceux de la moyenne de référence (1971/2000)²".

2.1 Situation des pâturages

La variabilité de la pluviométrie enregistrée dans les différentes zones géographiques est à l'origine de la disparité des niveaux de production fourragère.

Dans la région de Gao, au Mali, la faible intensité des précipitations a entraîné un déficit de production fourragère particulièrement prononcé dans la zone du Haoussa, qui est située sur la rive gauche du fleuve Niger. Le cercle d'Ansongo a bénéficié d'une meilleure disponibilité fourragère; ce qui a suscité un afflux considérable de troupeaux provenant des autres communes de la région. Cette forte concentration d'animaux dans la zone d'Ansongo engendre une surexploitation des pâturages disponibles et un risque élevé de conflit entre les éleveurs autochtones et les transhumants. Tout laisse penser que la période de soudure va commencer de façon très précoce (février-mars), c'est-à-dire deux à trois mois avant la période habituelle. Les signes avant-coureurs constatés imposent aux familles d'éleveurs de renforcer leurs capacités de résilience, afin de pouvoir traverser les moments difficiles qui se profilent à l'horizon, sans subir beaucoup de pertes d'animaux.

La même inquiétude prévaut au Nord Tillabéri (Niger) où les éleveurs appréhendent la survenue précoce d'une pénurie fourragère. Les informations collectées font ressortir un état moyennement satisfaisant des pâturages dans la partie Sud-est du département de Bankilaré, la zone d'Ayorou et la bande Nord-ouest de Banibangou. Dans la zone comprise entre Tahoua et Agadez, à partir de Tabalak, Mai Roua et jusqu'à Ingall, les pâturages sont rabougris et ils ont été en partie détruits par le passage des feux de brousse (notamment ceux qui se sont produits à Tassara, dans la région de Tahoua et à Bermo, dans la région de Maradi). La période de soudure s'annonce d'autant plus difficile pour le bétail que cette zone accueille traditionnellement, en saison sèche, la plus forte concentration de troupeaux transhumants.

Dans la région du Sahel burkinabè, le niveau de production fourragère est moyennement satisfaisant dans certaines zones (communes de Gorom et Markoye) et déficitaire dans d'autres (communes de Tin Akof et Deou). Avec la fin de la saison des pluies, on constate une perte de valeur nutritive du pâturage résultant de la lignification des fourrages herbacés.

Dans la zone Nord du Sénégal, la campagne d'hivernage est perçue comme une mauvaise année. Elle présente des similitudes avec la crise de 1984 qui a été marquée par une pénurie fourragère généralisée. Les effets induits par le manque de pâturage herbacé sont aggravés par la présence des criquets qui ont consommé une bonne partie du fourrage aérien.

Comparativement à la situation qui prévaut dans les quatre pays cités plus haut, la configuration de la campagne pastorale est relativement satisfaisante en Mauritanie. En effet, dans l'ensemble de la bande frontalière des deux Hodhs, les pâturages sont abondants. La majeure partie du Hodh El Charghi est pourvue d'excellents pâturages, à l'exception de quelques zones. Le caractère irrégulier des précipitations explique l'évolution en dents de scie et les fluctuations du niveau de la production fourragère dans la zone du Hodh El Gharbi (ce niveau varie de bon à moyen, voire faible par endroits). Au niveau de la wilaya de l'Assaba, il existe un contraste saisissant entre la partie Sud et Sud-est de Kiffa, où les pâturages sont faibles et la partie Nord et Ouest de la wilaya où les pâturages sont bien fournis. Au niveau de la wilaya du Guidimakha, les pâturages passent globalement de faibles à médiocres, à l'exception de quelques îlots de verdure.

2.2 Situation des points d'eau

Avec l'arrêt des pluies, la plupart des points d'eau temporaires ont tari dans la région de Gao. Dans les mares permanentes, il ne restait plus que l'eau boueuse qui est impropre à la consommation humaine. Au Nord de la région de Tillabéri, certaines grandes mares autrefois permanentes se sont asséchées rapidement.

Dans la zone Nord du Sénégal, les points d'eau temporaires ont connu un faible niveau de remplissage. Le volume d'eau disponible est estimé à un tiers du stock d'eau qui est généralement accumulé en bonne année. A cette

¹ Antenne nationale du RBM - Mauritanie : 2013. Situation agropastorale 2013/2014.

² Antenne du RBM du Bénin : 2013. Appréciation sur la campagne agropastorale : éléments d'informations relatifs à la situation du Bénin.

faiblesse du stock, s'ajoute la durée limitée de la période de rétention de l'eau. Déjà, à la mi-octobre, toutes les mares avaient tari, à l'exception de celles qui ont été aménagées. Par conséquent, les forages à exhaure mécanique seront mis en service de façon anticipée. Or, le maillage du réseau des forages est inadéquat et leur fonctionnement peu satisfaisant : 45 % de ces ouvrages hydrauliques sont vétustes et l'on enregistre un arrêt du pompage de l'eau au niveau de 30 % des forages, en raison de pannes de moteur.

En revanche, dans la zone du Sahel burkinabè, l'ensemble des mares et des barrages conserve encore un niveau d'approvisionnement en eau relativement satisfaisant. Cette situation est à l'origine d'un afflux important d'animaux, mais aussi d'un démarrage précoce des activités de production maraîchère. La pression des prélèvements d'eau risque d'entraîner une baisse rapide du niveau du stock disponible, en particulier dans les zones de Bambofa, Dori, Djibo et Bel Hédé Oursi.

En Mauritanie, la situation des barrages est contrastée entre la wilaya du Hodh El Gharbi et celle du Hodh El Charghi. Au niveau des zones de culture situées en amont des barrages et des cuvettes de décrue de l'Affolé et de Bangou, les écoulements ont été peu importants. Le volume d'eau retenu est quasiment nul au niveau de plusieurs barrages situés dans la zone du Hodh El Chargi.

Au Bénin, le niveau de remplissage des grands fleuves est jugé satisfaisant (bassins de la Pendjari, de l'Ouémé, de Couffo, etc.). En revanche, les mares ont connu un tarissement précoce; ce qui va accroître les difficultés d'abreuvement du bétail.

2.3 Mouvements des éleveurs et du bétail

La variabilité spatio-temporelle des ressources pastorales disponibles impose aux éleveurs de gérer les déplacements de leurs animaux, en prenant en compte plusieurs paramètres, en particulier la collecte d'informations précises sur les zones pourvues en pâturages et sur la situation qui prévaut le long des axes de transhumance, ainsi que la possibilité de conclure des accords sociaux avec les populations des zones d'accueil.

Dans la région de Gao, on constate que les communes de Tinahama et de Tessit (cercle d'Ansongo) constituent un pôle important de polarisation des mouvements de troupeaux provenant des autres secteurs de la région. Cet afflux d'animaux risque de provoquer un épuisement prématuré des pâturages qui sont disponibles dans les zones d'accueil; ce qui contraindrait tous les éleveurs à se replier ailleurs. A cause de l'insécurité persistante dans la région, les éleveurs déplacés ont regroupé leurs animaux autour du forage Christine et de celui de Beli. Pour assurer l'abreuvement de ces animaux, la période de fonctionnement des forages a débuté plus tôt que d'habitude. La sécurisation de l'approvisionnement en eau d'abreuvement du bétail risque d'inciter les éleveurs déplacés à prolonger leur séjour dans la zone; ce qui pourrait engendrer une compétition plus serrée pour l'accès aux ressources naturelles.

Dans la zone du Sahel burkinabè, de fortes concentrations d'animaux sont observées dans certaines zones : Beli/Tin Akof, Oursi, Kishi/Gorom, Darkoye/Markoye, Kouna et Dori. La présence d'effectifs animaux importants est également signalée dans plusieurs zones de parcours qui sont traditionnellement fréquentées pendant l'hivernage (Souboulou, Sambonaye, Kiriyadjé/Dori, aire de protection de la faune de Nassoumbou, Seno Mnago/Soum, Kishi, Darkoye, Kollet et Tin Edjar/Oudalan).

Au Niger, les troupeaux dont les terroirs d'attache se situent dans la zone pastorale ont entamé la descente vers les zones agricoles qui sont situées au Sud du pays. Ces déplacements s'effectuent de façon progressive. Les animaux observent une halte dans la vallée de Tarka (région de Tahoua), ainsi que dans les régions de Maradi et de Zinder, en attendant la libération des champs de cultures situés dans les grandes zones agricoles. A la fin de la saison des pluies, les éleveurs de la région de Tillabéri ont commencé à se replier vers la région de Banibamgou, située plus à l'Ouest, en transitant par la zone d'Aérou. Les pasteurs originaires de la région d'Agadez se sont dirigés vers les zones de Tassara, d'Aderbissanat et de Tadress. L'ampleur des départs en transhumance est plus limitée dans la région de Diffa où les éleveurs séjournent actuellement dans la partie Ouest du département de N'Guigmi.

Au Sénégal, les mouvements de transhumance ont commencé de façon anticipée du Nord du pays vers les régions méridionales. Mises en alerte par la configuration de l'hivernage, certaines familles d'éleveurs transhumants qui s'étaient repliés au Sud ont interrompu leur mouvement de retour vers les terroirs d'attache du Ferlo. Elles ont décidé de rebrousser chemin pour maintenir le bétail dans les régions méridionales du pays. Les agropasteurs qui avaient conduit leurs animaux en hivernage dans la zone du Ferlo sont retournés au bercail.

dès le mois d'octobre, sans attendre la période de libération des champs dans leurs terroirs agricoles d'origine. Selon les informations recueillies, certains groupes de transhumants se dirigent actuellement vers la Gambie et d'autres vers la région de Tambacounda qui a connu le passage de plusieurs feux de brousse dans le courant du mois de novembre 2013.

En Mauritanie, trois types de déplacements sont effectués par les éleveurs et les pasteurs :

- a) mouvement de transhumance transfrontalière de l'Est mauritanien vers le Nord Mali, en dépit de la situation d'insécurité qui prévaut dans cette zone ;
- b) flux de transhumance transfrontalière vers le Sénégal (zone du fleuve et Ferlo) ;
- c) déplacement du bétail vers la zone d'EL ATF de la Moughatâa de Kaédi (région du Gorgol) qui constitue un espace de repli pour les animaux pendant les périodes de soudure. Certains troupeaux transitent dans cette zone, avant de regagner le Sénégal.

Au Bénin, un grand nombre de troupeaux ont quitté les terroirs où ils séjournent en hivernage pour effectuer la petite transhumance, dès le mois de novembre. Les mouvements se sont traduits par une forte concentration des troupeaux dans la zone centrale du pays et un départ de certaines familles d'éleveurs vers le Togo et le Ghana.

2.4 Situation sanitaire du cheptel

Globalement, la situation sanitaire du cheptel est relativement satisfaisante dans l'ensemble des pays où des informations ont été collectées. Toutefois, elle doit l'objet d'une veille et d'un suivi attentifs permettant de se prémunir contre les risques de prolifération des maladies contagieuses.

Cette exigence est d'autant plus forte que des cas d'épizooties sont signalés dans la région de Gao, en particulier :

- des foyers de charbon symptomatique et de péripneumonie contagieuse bovine dans la zone frontalière entre le Mali et le Burkina Faso ;
- des vagues d'avortements chez les camelins dans l'ensemble de la région de Gao ;
- une épidémie de peste de petits ruminants dans la zone du Gourma oriental (Nord Mali).

Dans la région du Sahel burkinabè, les élevages sont frappés par l'éclosion de certaines épizooties (charbon et péripneumonie) dans les zones de Deou et d'Oursi.

Au Sénégal, les éleveurs signalent la présence de la fièvre aphteuse et de la dermatose nodulaire bovine, en dépit des campagnes annuelles de vaccination. De leur avis, les mortalités ont affecté principalement les sujets non vaccinés.

Au Bénin, la situation sanitaire du bétail ne suscite pas d'inquiétudes particulières, en dépit de la persistance de quelques foyers de la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), de peste des petits ruminants (PPR) et de fièvre aphteuse.

3. SITUATION DES POPULATIONS REFUGIÉES

Le retour des familles qui avaient trouvé refuge dans les camps implantés dans les pays voisins (Burkina Faso, Niger et Algérie) se poursuit. Plusieurs ménages d'éleveurs sont revenus au bercail dans le courant du mois d'octobre 2013. Les plus importants flux de retour ont été enregistrés dans la zone d'Intillit et dans le cercle de Gourma Rharous. Ces mouvements concernent un effectif d'environ 3 700 personnes qui avaient trouvé refuge dans différentes communes des régions de Gao et de Tombouctou.

Il importe de souligner que le retour des réfugiés s'effectue dans des conditions particulièrement difficiles, à cause de l'insuffisance des structures d'accueil. Ces difficultés sont aggravées par le fait que la situation économique des personnes concernées se caractérise par un état de dénuement total. La plupart des familles ont

perdu la totalité du cheptel qu'elles possédaient et qui se composait, pour l'essentiel, de petits ruminants. Seul un nombre très réduit de familles ont pu sauver un noyau reproducteur.

4. EVENEMENTS CRITIQUES

La situation sécuritaire reste encore préoccupante dans les régions du Nord Mali, plus d'une année après la reconquête de ces zones par l'armée malienne et ses alliés.

Une opération militaire a été menée conjointement par l'armée malienne, la Mission des Nations au Mali (MINUSMA) et le contingent français contre les troupes "*djihadistes*" présentes dans la région de Gao. Conformément à la stratégie qu'elles ont adoptée, ces troupes se sont repliées vers les pays voisins.

En fin septembre 2013, des affrontements ont opposé les soldats maliens et les combattants du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL) à Kidal, fragilisant un peu plus la situation dans ce bastion de la rébellion touareg.

Le 23 octobre 2013, un camp militaire de la MINUSMA a fait l'objet d'un attentat commis à la fois par un véhicule chargé d'explosifs et un commando kamikaze. Cette attaque a provoqué la mort de deux soldats tchadiens.

Le 26 octobre 2013, des boutiques ont été pillées par des hommes armés dans le village de Tinbatak qui est situé dans la zone frontalière entre le Mali et le Burkina Faso. Une première attaque avait eu lieu dans la même localité à la mi-septembre. Si l'on en croit certains témoignages recueillis, les Peul Bororo qui résident dans cette zone verraient d'un mauvais œil l'arrivée dans leur terroir de groupes d'éleveurs Touareg et Arabes.

En dépit du renforcement du dispositif militaire dans le Nord Mali, la zone fait l'objet de tirs sporadiques d'obus de mortiers par des "*djihadistes*" et d'attentats fréquents commis par des kamikazes. Cette insécurité ambiante affecte tout particulièrement les pasteurs qui sont victimes de la recrudescence des enlèvements de personnes et des razzias sur le bétail.

Le 27 octobre 2013, une attaque à main armée a eu lieu dans la localité de Mansila située dans la province du Yagha (région du Sahel burkinabè). Le lendemain matin, deux cars de transport public en partance de Dori ont subi un braquage. Les assaillants ont tiré à balles réelles sur le premier car pour l'immobiliser. Cette attaque a provoqué deux blessés légers et les passagers ont été dépouillés d'une somme d'environ 32 millions CFA.

L'agenda sécuritaire dans la zone a été marqué également par l'inauguration d'un commissariat de frontière à Tinakoff et par l'ouverture d'un poste de police à Intagom, à la frontière entre le Burkina Faso et le Mali. Des moyens logistiques (deux véhicules pick-up et deux motocyclettes) ont été mis à la disposition des forces de sécurité installées dans ces deux localités.

Les événements exceptionnels survenus dans les autres pays (Bénin, Niger, Mauritanie et Sénégal) sont moins tragiques et concernent :

- une invasion acridienne d'ampleur limitée au Sénégal et au Bénin ;
- le passage des feux de brousse dans certaines zones pastorales du Ferlo sénégalais, au Bénin, ainsi que dans les départements de Dakoro et de Tassara, au Niger ;
- l'éclatement de conflits entre les agriculteurs et les éleveurs au Niger.

5. MESSAGES ET PROPOSITIONS DU RBM

Les informations collectées dans la zone de couverture du dispositif mis en place par le RBM et ses Antennes nationales permettent de formuler un certain nombre de recommandations visant à apporter un soutien renforcé et mieux ciblé aux populations concernées. Ces recommandations portent principalement sur :

- le renforcement du réseau des points d'eau pastoraux au niveau des aires de pâturage (puits et forages), en vue de sécuriser le système d'approvisionnement en eau d'abreuvement du bétail ;
- l'aménagement de bandes pare-feu permettant de protéger les pâturages herbacés et ligneux ;

- la facilitation de l'accès des éleveurs et pasteurs à l'aliment du bétail, grâce à la mise en place de stocks de proximité ;
- l'organisation de patrouilles des forces de défense et de sécurité dans les communes pastorales du Nord Mali où l'autorité et la présence de l'Etat (y compris sur le plan militaire) ont connu une forte baisse d'intensité ;
- la mise en place d'un cadre de concertation et d'action inter-Etats, en vue de garantir une meilleure gestion des flux de transhumance dans la zone transfrontalière ;
- l'exécution de programmes d'assistance nutritionnelle en milieu pastoral ;
- le renforcement du dispositif de surveillance épidémiologique de proximité du bétail.